

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-560904

Complément ND-42684

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **2479**

Société :

**RAM - Retraite
retraite**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **ROCHDI M'hamed**

Date de naissance : **14-6-1955**

Adresse : **Résidence malakia 2, rue de
rome CASA**

Tél. **062 1999 896** Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfan

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

05 JUL 2020

ADOL

CIM-10

بعد الاعداد الاعدادية تم تنفيذها و التجهيزات الطبية المعاونة

Description des ordonnances exécutées et dispositifs médicaux fournis

نوع و ملخص الصودي أو معون التجهيزات الطبية Signature et Cachet du Pharmacien et/ou Fournisseurs des dispositifs médicaux	الثمن المفوت Prix facturé	تاريخ التنفيذ Date d'exécution
		INP : <input type="text"/>
		INP : <input type="text"/>
		INP : <input type="text"/>

CIM-10 : Classification Internationale des Maladies - dixième révision

JNP

Actes Paramédicaux

IN

IND

IN

INP: | | | | | | | |

Dr Abdelaziz ELBOUQDAOUI
Médecine générale Diplôme en Echographie
Expert assermenté auprès des tribunaux
22.Qu.de l'hôpital lots .OMRANA
OUEZZANE



الدكتور عبد العزيز البوقداوي
الطب العلم والشخص بجهاز الآيكوغرافية
خبير محقق لدى المحاكم
22 هي المستشفى تجزئة عمرانة
وزان

Tel. Fax

05.37.90.72.26

هاتف فاكس

ORDONNANCE

Ouezzane le : 03/10/2002

Nom et Prénom : Mme BASSIMA TOUNSI

- 1 - Glycémie
- 2 - Ac. urique
- 3 - cholestrol
- 4 - TG

Laboratoire TOUSSI
d'Analyses Médicales
18, Rue Lavoisier, Casablanca
tel: 05 22 86 50 07 / fax: 05 22 86 50 20

Dr Abdelaziz ELBOUQDAOUI
Médecine Générale Diplôme en Echographie
22 Qu de l'hôpital lots OMRANA
OUEZZANE

Accueil > Application > assure app

 (/portailapps/www/index.php/assures/auth/deconnection)  Remboursements  Prises en charge  Immatriculation Menu ▾



En vertu de l'article 73 de Loi 65-00 portant code de la Couverture médicale de base, La CNOPS est l'organisme gestionnaire de l'Assurance Maladie Obligatoire pour le personnel du secteur public. En vertu de l'article 83 de ladite Loi, les Mutuelles gèrent pour le compte de la CNOPS les soins ambulatoires (les dossiers de maladie)

Information ENREGISTRE 2 EN COURS DE TRAITEMENT 2 PAYE

Nb.Dossier(s)	Date de réception	Bénéficiaire	Frais engagés	AMO	Mutuelle	Total
2	-	-	2 030,98	877,36	143,34	1 020,70
63174989	28/08/2020	BASSIRJAMILA	430,98	289,36	59,34	348,70
63313255	07/09/2020	BASSIRJAMILA	1 600,00	588,00	84,00	672,00

Application Mobile : SMART CNOPS - Assuré :  Télécharger (<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.cnops.app&hl=fr>)

★★★★★

 Espace interactif

Ouvert 24/24H et 7/7J

Code Patient 190819033



Prélèvement du : 06-08-2020
au labo à 11:15
Demande N° : 200806040
Edition : 07-08-2020



Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

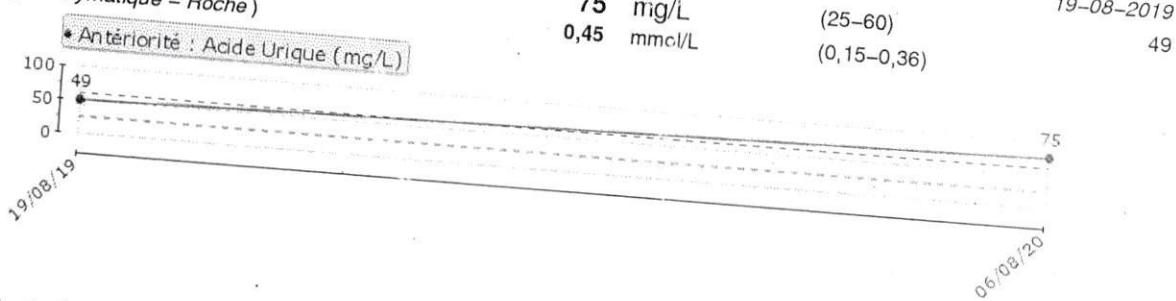
Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

Mme BASSIR Jamila
Prescripteur :

BIOCHIMIE SANGUINE

Acide Urique

(Dosage enzymatique - Roche)



Glycémie à jeun

(Hexokinase G6PD-H - Roche)

Intolérance au glucose : 1,10 à 1,26 g/L soit 6,11 à 6,99 mmol/L à confirmer par une HGPO 2h après charge de 75 g
Diabète : sup à 1,26 g/L soit 6,99 mmol/L dosage répété à deux reprises à 6 mois d'intervalle.

Cholestérol total

(Technique enzymatique - Roche)

1,92 g/l
4,97 mmol/L
(1,30-2,00)
(3,36-5,17)

19-08-2019

49

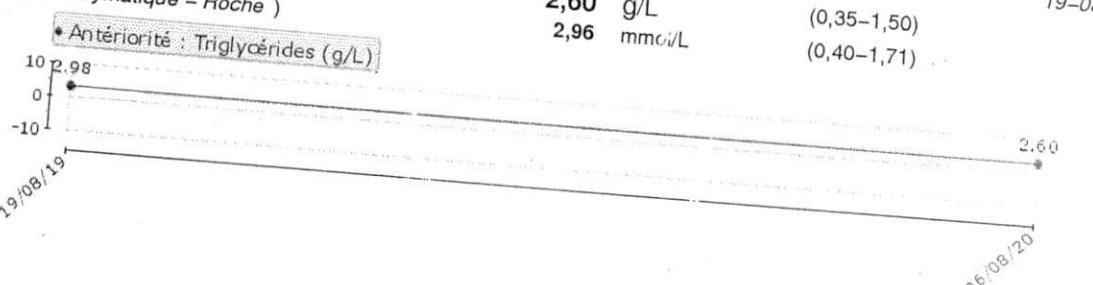
Triglycérides

(Technique enzymatique - Roche)

2,60 g/L
2,96 mmol/L
(0,35-1,50)
(0,40-1,71)

19-08-2019

2,98



HDL-Cholestérol

(Technique directe enzymatique - Roche)

0,36 g/L
0,93 mmol/L
(>0,40)
(>1,03)

LDL-Cholestérol

(Calculé selon la formule de Friedwald)

1,04 g/L
2,69 mmol/L
(<1,55)
(<4,01)

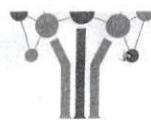
Demande validée biologiquement par : Dr. J TOUZANI

La Qualité est notre souci permanent

18 Rue LAVOISIER Quartier des Hôpitaux (en face de l'hôpital 20 Août) - CASABLANCA

INPE N°: 093060911 - Patente N°: 36370620 - Identifiant Fiscal N°: 44881270 - C.N.S.S N°: 1126748 - ICE: 00161372200000

Page : 1/1



TOUZANI
20 AOÛT

Ouvert 24/24H et 7/7J



Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

FACTURE N° : 200806040

Casablanca le 06-08-2020

Mme Jamila BASSIR

Date de l'examen : 06-08-2020

INPE : 093060911

Analyses :

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B17
0100	Acide urique	B30
0106	Cholestérol total	B30
0118	Glycémie	B30
0134	Triglycérides	B60
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80

Total des B : 247

TOTAL DOSSIER : 330.98 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent trente dirhams
quatre-vingt-dix-huit centimes

Logo: Laboratoire TOUZANI
d'Analyses Médicales
Secrétariat
18, Rue Lavoisier - Casablanca
Tél: 05 22 86 50 00 Fax: 05 22 86 50 20

La Qualité est notre souci permanent

18 Rue LAVOISIER Quartier des Hôpitaux (en face de l'hôpital 20 Août) - CASABLANCA

Tél.: 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 01 - Fax: 05 22 86 50 20 - Email: contact@laboratoire-touzani.ma - Site web.: www.laboratoire-touzani.ma
INPE N°: 093060911 - Patente N°: 36370620 - Identifiant Fiscal N°: 44881270 - C.N.S.S N°: 1126748 - ICE: 001613723000036